

# COMPTE RENDU SEANCE

## Du jeudi 20 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 20 avril à dix-huit heures trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mr le Premier Adjoint, Benoit MILHET.

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc

**Absents donnant procuration :**

CABROL Jacqueline donne procuration à RAYSSEGUIER Christian

CATALA Gérard, a été nommé secrétaire de séance.

*Le Procès-Verbal de la séance du 11 avril 2023 a été accepté à l'unanimité des membres présents.*

### **Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2022.**

Le Conseil Municipal examine les Comptes 2022 du Budget Communal.

Mr MILHET Benoit, Maire adjoint de la Commune, ne participe pas au vote.

Après délibération,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et compte de gestion du Budget Communal 2022.

### **Vote du Budget Primitif 2023.**

Monsieur MILHET Benoit propose au Conseil Municipal le Budget Primitif de la Commune pour 2023.

Le conseil examine le budget primitif de 2023.

Après délibération,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune pour 2023.

### **Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2023.**

Monsieur MILHET Benoit explique au conseil qu'en raison de l'affaire Terre Hautaniboul contre commune de Boissezon il est nécessaire d'augmenter les taux de fiscalité directe locale pour 2023.

Monsieur MILHET Benoit propose au conseil un taux de variation de 1%, ce qui représente une augmentation totale des impôts foncier pour 2023 de 2 192€.

Après délibération,

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la variation de 1%.

Les nouveaux taux pour 2023 sont donc les suivants :

Désignation	Taux 2023
Foncier bâti	59,86%
Foncier non bâti	80,68%
Taxe Habitation	8,45%

La séance est levée à 20h15